L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 27 AVRIL 1883.

SPECTACLES BALS, &c

PAVILLON DE FARANTA.
Théâtre d'été.
Coin Bourbon et Orléans.
UNE TROUPE DE MINSTRELS.
LE GRAND CLIFTON.
Champion des Gymnastes, dirigeant une compagnie de spécialités.
FOSTELL.
Début de FOSTELL, le prodige musical et clown allemand.
Début du phénomène russe et étonnant contorsioniste,
GOFRE,
A. GOFRE.
Le rêve de RAPHAEL ou l'atelier du sculpteur par Mme ALVA.
Les représentations les plus belles et à meilleur marché en ville.
Amenez vos enfants cette semaine.
Prix d'entrée - - - 10 sous
Représentations tous les soirs à 8 heures. Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche. 26 avril—

MATINEE-CONCERT
AU BÉNÉFICE DE LA
"Southern Silk Industrial Association"
A LA SALLE GRUNEWALD.
Samedi, 28 Avril, 1 h. P. M.

Première Partie.
Sans-souci (piano) ... Ascher
Mlle R. North.
The Message ... Blumenthal
Mlle F. Huberwald.
Romance ...
M. Alfred Théard.
Barbier de Séville ... Rossini
Mlle M. Santini.
Il ne vient plus ... Mattei
Mlle R. Frémaux
Duo—(violons) ... Bériot
Mlle M. Wansack—Henri Bayon.

Seconde Partie.
La Somnambule—(piano) ... Rosellen
Geo Paoletti.
Sérénade ... Braga
Mme G. d'Aquin—accompagnement de violon par H. Bayon.
"Si vous n'avez rien à me dire" ... Mme Rotschild
Mlle F. Huberwald.
Berceuse ...
Légende ...
M. Gus d'Aquin.
When the quiet moon is beaming ... Schondorf
Mlle M. Santini.
Pensées d'Automne ... Gung'l
Mlle R. Frémaux.
Mme H. BAYON ... Accompagnatrice
Prix du Billet ... 50 cents
26 avril -

Quatrième Anniversaire et Pique-Nique,
—DONNÉ PAR—
l'Association Coopérative et Mutuelle des Laitiers,
A OAKLAND PARK,
DIMANCHE, 29 AVRIL 1883.

Comité d'arrangements:
Pierre Casteroux, Président ex-officio; Paul E. Voorhies, chairman, Fred Kaufp, Jno. F. Bremer, Jacques Pugnac, Jean Gally, James Grenson, P. Bachille, A. Bonpont, D. Kaack, Chas Bothé.

AMUSEMENTS.
Admission gratuite. Entrée, $2. Course pour deux ou plus.
Course de Ponies de 14 mains de hauteur au plus.
Premier Prix, $10.
Second Prix, $5.
Course de Buggy. Entrée pour trois ou plus. Entrée $2.
Premier Prix $15.
Second Prix $5.
Charrettes à lait. Course au train pour les membres seulement. Top wagon. Entrée, $2, pour trois ou plus.
Premier prix $10.
Second prix $5.
Charrettes à lait. Course au trot. Pour les membres seulement. Top wagon. Entrée $2, pour trois ou plus.
Premier prix $10.
Second prix $5.
Course de charrettes de boucher. Entrée, $2, pour trois ou plus.
Premier prix $10.
Second prix $5.
Course à pied de 50 yards pour hommes de 80 ans au moins.
Prix—Une paire de lunettes en or.
Course de chevaux de pompe. Entrée libre. 1 mile, trot, two wheel jumper.
Prix, une belle selle anglaise et une bride.
Deux entrées ou plus pour la course.
Le prix est exposé au magasin de chaussures de l'Etoile Rouge, coin Canal et Passage de la Bourse.
Course de mulets. Le dernier mille décidera de la course. Entrée libre.
Prix ... $5
Sauterie à la corde. Prix, un bel éventail.
Et beaucoup d'autres amusements.
Les entrées pour les courses devront être faites avant samedi le 28 avril, à 7 1/2 heures du soir, à la résidence de Pierre Puissegure, coin Napoléon et Chemin de la Métairie, vis-à-vis le Parc de ville.
Un train spécial partira à minuit.
23 avril—26 29

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.
CAMPEMENT DE LA
Louisiana State National Guard.
Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY, MAJOR GENERAL JOHN GLYNN, Jr. Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.
Grand Tournoi Militaire des
DIFFÉRENTS ETATS
—ET—
TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.
15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883.
Sous les auspices et la direction de la
Louisiana State National Guard,
Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de la première série de
TIRS A LA CARABINE,
ORGANISÉS COMME SUIT:
LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles; tir à 500 yardes, cinq balles; tir à 1,000 yardes, cinq balles.
Mercredi, 16 du courant, seconde Série
LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles pour chaque distance.
TROPHÉE D'ETAT.—Huit hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles par homme pour chaque distance.
Le tournoi sera soumis aux règlements de la "National Rifle Association of America."
Les PRIX offerts sont d'une grande beauté et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI,
17, 18 et 19 du courant.
Grandes Manœuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats
Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manœuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.
Distribution de Prix:
INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.
ARTILLERIE.—Premier prix, $500, second prix, $200; troisième prix, $100.
Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manœuvres militaires entre compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qui ait jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.
Admission au "Grand Stand" ... $1 00
Admission au Champ ... 50
Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.
25 avril—1 m.

M. BULGER,
Successeur de SULLIVAN & BULGER,
PLOMBIER,
27 rue du Camp, Nlle-Orléans,
MARCHAND d'installations à Gaz et d'articles de Plomb. Agent pour la vente des Fourneaux de cuisine de Barstow & Warren.
Travaux exécutés promptement dans les maisons et sur les navires. Boîte 226 de la Bourse des Mechanics and Dealers. 15av—1m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son.
17 ... RUE DE CHARTRES ...
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
...—1an

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à plusieurs ... 27 oct—

VINCENT MICAS & CIE.,
29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.
Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.
CET AMER,
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.
CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.
Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane,
R L Taney, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison, — Candeviclle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Fagot. — Alcée Chastant M D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—6m—mar jeu dim

Déballage de Printemps.
B. & W. CRONER
font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de
Marchandises de Printemps,
consistant en drap Religieuses, Buntings, Satteens, Linons, Batistes, etc. Aussi, un choix de
Costumes Brodés,
en Satteens, draps religieuses, Chambrays, etc.
Dentelles, Broderies, Ruchets, Fichus, Echarpes, Voiles.
Un assortiment de
PARASOLS,
à moitié des prix coûtants.
TAPIS, NATTES,
Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.
N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.
B. & W. CRONER,
11 mars—3m 141 rue du Canal.

QUARANTAINE.
SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nouvelle Orléans, 18 avril 1883.
LES capitaines et les maîtres de navires, les expéditeurs, les agents de navires et toutes les personnes intéressées sont par le présent avisés que, conformément à une résolution officielle du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, la Station de Quarantaine a été transférée du Fort Pike au Rabbit Island, à l'Est des Rigolets. A partir du 1er mai 1883, les navires entrant dans la Rivière aux Perles et dans les Rigolets par l'Est et l'Ouest s'arrêteront à la Station de Quarantaine de la Louisiane, à Rabbit Island, à l'Est des Rigolets.
(Signé) JOS JONES M D.,
Président du Bureau de Santé de la Louisiane.
19 avril—19,22,25,29

L'UNION FRANÇAISE.
Bulletin du Bureau de Placement.
Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Terrassiers, récemment arrivés de France.
S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 p. m.
Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.
Tous nos renseignements sont fournis gratis.
9fév—1an MaD

L'ASSORTIMENT
—DE—
VETEMENTS DE PRINTEMPS
—POUR—
Hommes, jeunes gens et enfants
que nous confectionnons depuis soixante jours, est maintenant
COMPLET,
et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir
L'examiner de bonne heure,
afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.
Nous avons publié un
CATALOGUE DE MODES,
que nous distribuons dans nos
Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
LEON GODCHAUX,
Marchand de vêtements et d'articles de toilette,
81, 83 et 85 rue du Canal.
1er avril—

DR J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
29 mars—1 an

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.
ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;
DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:
Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Campêche; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.
Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanille, Baranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.
Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'intenter des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.
Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 9me jour du mois d'avril 1883.
Signé: S. D. McENERY.
(Sceau.)
Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.
8 av—3 1m—MaD

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.
Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après ses procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.
"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend aisément de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—*Scientific American, New York, 16 décembre 1882.*
22 avril—3 m. mar. J. D.

LA MOKAINE TESTUT.
CETTE liqueur exceptionnelle a été composée en vue de la guérison des désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que des maladies qui dérivent de ces désordres. Elle est délicieuse au goût, et, en tant que médicament, elle opère aussitôt que les propriétés des essences qui entrent dans sa composition ont passé dans le sang. Ses bons effets sont durables. Hommes, femmes et enfants sevrés peuvent la prendre, les doses variant selon les âges. Adultes: un petit verre matin et soir; enfants: une cuillerée, grande ou petite, selon l'âge et la force.
Les malades épuisés par suite d'excès y trouvent comme une résurrection, moyennant une nourriture appropriée à leur état.
Il est des hommes—d'âge encore vert—de vigoureuse apparence qui ne sont plus eux-mêmes, par suite de causes quelconques: pour eux, la Mokaine, à raison de trois petits verres par jour, est le moyen plus sûr d'une révolution salutaire, sans danger aucun, ni pour le présent ni pour l'avenir.
—On peut s'en procurer aux endroits suivants:
M. St Cyr Pourcade, pharmacien, coin Canal et Remparts;
M. A. Griffo, pharmacien, rue Royale, entre Hôpital et Quartier;
M. Mary, pharmacien, Chartres, entre St-Pierre et Toulouse;
Mad Verges, sage-femme, rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.
—Plus tard il y aura d'autres dépôts.
18avril—15f

1848. 1848
Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N.O.
J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets, couverts Alfénide, couteaux, etc. Articles pour restaurants hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.
Re-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.
Pose et change de verres de lunettes et pince nez à prix excessivement réduits.
1 6c—6d6—DMarJ

CLAIBORNE COTTAGE,
Dans les pinières, à Covington.
LOCALITÉ renommée pour ses eaux curatives, y compris celles de la célèbre source d'Abita. Les familles peuvent s'assurer des chambres et la pension au "CLAIBORNE COTTAGE" en s'adressant à la soussignée, sur les lieux.
Pension, par mois $35, par jour $1.50.
MME E. JAUFROID, directrice.
3 avril—1m—mar jeu sam

Le Stock le plus vaste au Sud, de voitures.
Fred. N. THAYER.
162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 73 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier 217.)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars—1 an Dim. Mar. Jeu.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Blanc, Mme Vve	Laporte, Henry
Bertin, Philippe	Miedzinski, Paulin
Bouillés, Eugène	Moissant, Emma Catherine
Boudet, Numa	Maury
Castet, Mme Anne	Narboux, Jean Marie
Chanu, Alfred	Nassoy, Emile
Clément, Charles	Oueillé, Jean
Caut, Mr	Ply, Mr
Chalaron, Jacques	Peraino, Dame née Melanie Talpin
Colin J B	Renaud, Catherine
Cornish, Louis Michel	Roige, Dominique et Jean
Cavalier, Mme Seney, née Laporte	Reulet, Jn Bte
Cahen, Mlle Mathilde	Sénécal, Mme
Despax, Jn Mie	Toulandou, Jean
Delas, Mme Vve	Tcharon Eugène
Dallery, Claudius	Thevenin, Dame Vve
Duvillier, E L	Trebacq, les époux
Fischer, Laurent	Upery, Bernard St.
Fraissinet, Ferdinand	Vallière, Joseph
Guenivet, Jn Pierre	Venot, les époux
Levy, Pierre	Viscana, Juan
Le Marechal, Charles	
Lanchemagne, Frédérick	

Le Consul Général de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAJ.
La Nlle-Orléans, le 1er avril 1883

C. F. CARUTHERS & Cie. No 27
Rue Carondelet, "Kenner Block,"
Marchands au Détail,
de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.
BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.
30 nov—6m

THE MILD POWER CURES.
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFICS.
In use 30 years.—Each number the special prescription of an eminent physician.—The only Simple, Safe and Sure Medicines for the people.
LIST PRINCIPAL NOS. CURES PRICE.
1. Fevers, Congestion, Inflammations,
2. Worms, Worm Fever, Worm Colic,
3. Crying Colic, or Teething of Infants
4. Diarrhea of Children or Adults
5. Dysentery, Griping, Billious Colic,
6. Cholera Morbus, Vomiting,
7. Coughs, Cold, Bronchitis,
8. Neuralgia, Toothache, Faceache,
9. Headaches, Sick Headaches, Vertigo
10. Dyspepsia, Billious Stomach,
11. Suppressed or Painful Periods,
12. Whites, too Profuse Periods,
13. Croup, Cough, Difficult Breathing,
14. Salt Rheum, Erysipelas, Eruptions,
15. Rheumatism, Rheumatic Pains,
16. Fever and Ague, Chill, Fever, Agues
17. Piles, Blind or Bleeding,
19. Catarrh, acute or chronic; Influenza
20. Whooping Cough, violent coughs,
24. General Debility, Physical Weakness
27. Kidney Disease,
28. Nervous Debility,
30. Urinary Weakness, Wetting the bed
32. Disease of the Heart, Palpitation,
Sold by druggists, or sent by the Case, or single Vial, free of charge, on receipt of price. Send for Dr. Humphreys' Book on Disease, &c. (144 pages), also Illustrated Catalogue FREE. Address, Humphreys' Homeopathic Medicine Co., 109 Fulton Street, New York.
A vendre par LEON ARLAUD.
6 avril—1an—Me.S v&g

Compagnie Française de Porcelaine.
A une réunion du bureau de Direction de cette Compagnie, tenue le 2 mars dernier, une première émission de 1200 actions a été approuvée.
Ces 1200 actions jouissent comme actions de fondateurs d'un grand privilège.
Voir à ce sujet les agents de la Compagnie dont les noms suivent:
Chs. Levy—No 10, rue des Remparts, côté sud.
Dominique Pals—No 19 rue Madison.
B. Pino—No 85 rue Douane.
F. Adam, secrétaire—89 Passage de la Bourse, bureau provisoire de la Compagnie.
La Compagnie a également d'autres agents dans plusieurs états.
Le 1er avril prochain, La Compagnie Française de Porcelaine prendra possession de la propriété dont elle a fait l'achat, rue du Bayou, entre White et Laharpe.
27 mars au 1er mai—mar jeu sam.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-huitième état annuel.
CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Risques de feu ... $261,970 34
Risques maritimes ... 27,993 33
Risques de rivières ... 18,567 02
Total des primes ... $308,530 69
Moins primes non acquises ... 76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882 ... $231,983 69
Pertes payées
Sur risques de feu ... $63,202 09
Sur risques maritimes ... 7,711 06
Sur risques de rivières ... 7,893 08
Taxes et dépenses, moins l'intérêt ... 13,126 78
Réassurances et primes remboursées ... 19,103 16 — $111,036 17
$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations ... 19,436 76
Profit ... $101,510 76
Compagnie possède l'actif suivant:
Propriétés foncières ... $252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47. ... 67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions ... 66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement ... 151,761 27
Billets à recevoir ... 64,170 59
Primes en voie de collection ... 32,652 07
Actions d'assurance ... 1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co ... 10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press ... 1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires ... 4,335 00
Argent en caisse ... 51,542 54
$705,187
L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.
DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882
Primes sur les incendies ... $519,589 40
Primes maritimes ... 176,501 62
Primes de rivières ... 85,765 19—$681,856 21
Primes acquises en 1881 ... 87,983 10
Total des primes ... $769,839 11
A déduire—
Primes non acquises ... $201 117 02
Primes remboursées ... 54,592 99
Réassurances ... 99,691 88— 355,401 89
Primes nettes acquises ... $414,437 42
A ... er, loyer et sauvetage ... 45,036 18
$459 473 60
A déduire—
Pertes de feu ... $188,793 62
Pertes maritimes ... 43,933 10
Pertes de rivières ... 19,127 64
Total des pertes $251,859 36
Dépenses générales, commissions, réactions, taxes, etc. 174,525 25— 426,384 61
Profits nets ... $33,088 9
Ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes ... $145,255 10
Moins dividende de juillet 1882 ... 25 000 00— 120,255 10
Surplus ... $153,344 09
A déduire—
Réclamations fixées non fixées et non acceptées ... 46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882 ... $106,933 83
Situation le 31 décembre 1882:
VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.
Argent dans les banques ... $90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent. 239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press ... 26,250 00
2 bons de New Orleans Pacific Railway ... 1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company ... 10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works ... 27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad ... 27,500 00
1 bon du Battalion Washington Artillerie ... 500 0
15 actions du New Orleans City Railroad ... 1,200 00
5 actions de la State National Bank ... 595 00
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co ... 1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company ... 3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club ... 750 0
Propriétés foncières en ville ... 132,940 00
Billets, 1re hypothèque ... 115,027 66
Prêts sur demande ... 67,900 00
Billets garantis par nantissement ... 9 00
Billets à recevoir en règlement de primes ... 19,476 68
Primes en cours de collection ... 62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission ... 10,645 27
Compte en suspens ... 716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées ... 17,601 14- $875,588 62
PASSIF.
Fonds capital ... $500,000 00
Réserve pour primes non acquises ... 301,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées ... 46,410 26
Dividende non réclamé ... 4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company ... 11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurance ... 5,511 72
Excédant net comme ci-dessus ... 106,933 83—$875,588 62
L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.
JAS. FAHEY Notaire.
Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation de dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est sûr et correcte.
(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGE, AD. SCHREIBER.
"A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.
—DIRECTEURS—
JULES ALDIGE, E. GALLY,
THEO. BRINKER, CHAS. LAFFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMID,
D. FATJO, JULES TUYES.
R.16 janv—

Prenez Avis!
Qu'au tirage extraordinaire semi-annuel de juin prochain, le gros lot sera de
$150,000!

CETTE LOTERIE est la seule qui jamais un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE E.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 8 Mai 1883
Ce tirage ainsi que tous les autres ont lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
$75,000
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$265,500!
Le tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
Voyez le Plan.
100,000 billets à $5 chacun.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $75,000, soit $75,000
1 Lot de ... 25,000 ... 25,000
1 Lot de ... 10,000 ... 10,000
2 Lots de ... 6,000 ... 12,000
5 Lots de ... 2,000 ... 10,000
10 Lots de ... 1,000 ... 10,000
20 Lots de ... 500 ... 10,000
100 Lots de ... 200 ... 20,000
300 Lots de ... 100 ... 30,000
500 Lots de ... 50 ... 25,000
1,000 Lots de ... 25 ... 25,000
PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit ... 6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit ... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 2,250
1,967 Lots se montant à ... $265,500
CERTIFICAT
Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.
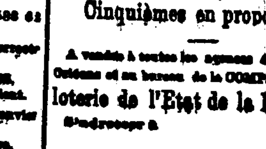
Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.
Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.
Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.

Hanlon Althen & Co vs Dr John Mous.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7708—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, Girod, Camp et Julie, formant l'encoignure des rues Ste Marie et Girod, mesurant plus ou moins au pied américain, cinquante-quatre pieds sur la dite rue Ste Marie sur une profondeur et façade à la rue Girod de soixante-six pieds six pouces et une demi-ligne, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4.11.18,25.29

VENTE GRANDE ET IMPORTANTE
Par le Shérif de la paroisse d'Orléans, d'un assortiment vaste et varié de Tabacs à fumer et à chiquer, des meilleures qualités sur le marché;
Aussi, d'un grand assortiment de Cigares du pays (de l'Est), de diverses marques, les plus fines et comprises.
Le tout dans leurs propres paquets dans le procès de
A. S. Valentine & fils vs. Gillet Brothers, No 8447.
Penn & Risen vs Gillett Brothers, No 8447.
—Et—
Holzmann Deutschberger & Cie., vs Gillet & Bros, No 8419.
Forster Wilson & Co. vs Gillet & Bros, No 8460.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de quatre ordres de vente dont deux en date du 23 avril 1883, et l'autre en date du 24 avril 1883, et le dernier en date du 26 avril 1883, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans les susdites affaires, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 28 avril 1883 à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville,
Un grand assortiment de tabacs variés pour chiqueurs et fumeurs, et de cigares; le tout selon un inventaire sur liasse dans mon bureau.
Saisi dans les affaires ci-dessus nommées.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 avril—24,25,26,27,28

George S. Mousseol, exécuteur testamentaire, etc., vs Sarah A. Gamblin
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7283—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé. Le dit lot forme le coin des rues Conti et Tremé, et mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur une profondeur et face à la rue Tremé de cent sept pieds dix pouces et cinq lignes, au pied américain, conformément au plan dressé par J. Communy, le 11 décembre 1842, et déposé en l'étude de C. Cuvellier, notaire, et l'autre lot de terre, qui est désigné par le lot numéro un sur un plan dressé par L. Surgi, le 19 novembre 1849, déposé aussi en l'étude de C. Cuvellier, et mesure vingt-un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de quatre-vingt pieds entre lignes parallèles, et vingt-un pieds cinq pouces et trois lignes de largeur dans le fond, en ouvrant sur une allée de cinq pieds de largeur, en commun suivant le dit numéro un et six, d'après le dit plan.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 av—13,20,27 4,11,15 mai

Joseph Martinany jr vs Jean et Paul D'Hérété
COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 627—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan à l'Hôtel St-Charles, dans la chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MARDI 29 mai 1883, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations, située à Gentilly, Troisième District, dans l'îlet irrégulier, borné par la rue Marigny, l'Avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près trois cents pieds huit pouces de face au chemin de Gentilly, et la Place Dessis, sur une profondeur de six cent trente-huit pieds onze pouces et cinq lignes de l'Avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur le plus près de l'angle qui forme la jonction de la dite Avenue et du dit Chemin; la dite portion de terre mesure du côté plus près de l'Avenue St Bernard, quatre-vingt douze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'Avenue Marigny; plus quatre-vingt dix pieds d'un autre angle droit, mesurant en ligne droite au chemin de Gentilly ou la Place Dessis ayant quatre cent soixante-neuf pieds quatre pouces et neuf lignes, attenant vers le chemin de Gentilly, composée des lots Trente-Huit, Quarante, Quarante Un, Quarante Deux et Quarante Trois, et une portion de terre de forme irrégulière, sur un plan annexé à un acte d'hypothèque pardevant O. De Armas, notaire, en date du 4 décembre 1861.
2° Un lot de terre, dans le Premier District, dans l'îlet numéro Cinq Cent Quatre Vingt-Huit, borné par les rues Poydras, Julia, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot numéro Onze, mesurant trente deux pieds de face à la rue Poydras sur cent cinquante pieds de profondeur.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 29

A. Denis vs. C. G. Johnsen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7701.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le faubourg St-Mary, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Julie, et St-Joseph, et mesurant soixante-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St-Joseph, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds six pouces [illegible], et est borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Guilbert, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à G. Dubourg.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12,19 26, 3 10 15 mai

John F. Popp & Co vs Thomas J. Finnegan, alias Gilroy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5506—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, anciennement bourg de Duverge, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné par le numéro seize dans l'îlet numéro vingt-deux, borné par les rues Bonny, Alix, Powder et Peter, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire anciennement notaire en cette ville comme plan numéro vingt-deux du livre des plans numéro quatre (bis). Le dit lot mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bonny, sur une profondeur et face de cent-vingt pieds sur la rue Alix entre lignes parallèles et formant le coin des rues Bonny et Alix.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
12 avril—12, 19, 26,—3, 10, 15 mai.

Mme Celina Charbonnet, femme de James P. Guinault, vs. Edw. Keenan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8 190—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Palmyre, désigné comme lot numéro seize de l'îlet numéro trente sur un plan dressé par C. A. Hedin architecte, en date du 10 mars 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Johnson et Gasquet et mesure vingt-sept pieds sept lignes de face à la dite rue Gasquet, sur une profondeur et façade rue Johnson de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.
Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur par acte passé par devant O. Drouet, notaire, le 23 février 1882.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25avril—25 mai 2,9,16,23,26

James Nash Jr. vs Société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7804.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Berlin, Constance, anciennement Live Oak, et Milan, et désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan lithographié déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, anciennement Live Oak, et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds de face à la rue Constance, anciennement Live Oak, entre lignes parallèles, et les lots numéros deux et trois mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les dits lots ont été acquis par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire en cette ville, le 18 mars 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

VENTES A L'ENCAN.
PAR H. STERN & CO.
325 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
130 caisses souliers fins de Newark et
PAR H. STERN & CO Encanteurs, il sera vendu VENDREDI, 27 avril 1883, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 38 rue de Chartres, entre Douane et Bienville
325 caisses bottes, souliers et brodequins.
130 caisses souliers fins de Philadelphie. Ce nouvel arrivage de 355 caisses, comprend un beau stock, des plus fins et des mieux choisis qui ait jamais été offert au commerce.
Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente 27avril

PAR GIRARDEY & MACON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions du Cotton Exchange et du Produce Exchange.
Banc dans l'Eglise Presbytérienne.
Succession de Thos. Lyttleton Lyon.
No 8,243 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—JEUDI 10 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu, à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 23 avril 1883 rendu dans l'affaire de succession ci-dessus, les valeurs suivantes, savoir:
1. Une action du capital de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans.
2. Une action du capital du Produce Exchange de la Nlle-Orléans.
3. Le droit au banc No 62 dans la première Eglise Presbytérienne de la Nlle-Orléans.
Conditions—Comptant, avant le transfert.
27 avril—18 av—3,6,10 mai

PAR VINCENT & CO.
VENTE CONTINUÉE
—DES—
Tissus endommagés du fonds de marchandises de MM. Levy, Loeb, Sheuer & Cie.
PAR VINCENT & CIE, SAMEDI 28 avril à 11 heures du matin, sans réserve,—
Le reste du fonds de marchandises endommagées dans le magasin au coin des rues Magazine et Commune.
Conditions—Comptant. 27 avril—2f

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF

M. S. Coste vs P. Wesley.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9317—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, St Antoine et Bagatelle, mesurant au pied anglais vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles et égales, de soixante quatre pieds.
Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Spearing, conformément à l'acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire, le 21 octobre 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—mai 3 10 17 24 29

John Nelson & Co. vs. Mme W. Behrens.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5762—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville MARDI, le 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
La moitié d'intérêt indivis sur la propriété ci-après décrite: 1° Le lot A dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato, Thalie et Franklin mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de cinquante sept pieds huit pouces, entre lignes parallèles.
2° Le lot numéro trois dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Martin, mesurant trente et un pieds huit pouces sur la rue Thalie sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—3,10,17 24,29 mai

Geo. Q. Whitney, agent, vs Charles G. Johnsen—No 8222.
Geo. Q. Whitney, agent, vs Charles G. Johnsen—No 8223.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et de vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les susdites affaires, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 15 mai 1883, à midi, des propriétés ainsi que des immeubles par destination, qui s'y trouvent, ci-après décrites, à savoir:
1° Huit certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Constance, et St-Joseph, désignés et dits comme suit:
Un terrain faisant face rue Tchoupitoulas et mesurant vingt-trois pieds de façade sur ladite rue Tchoupitoulas, et cinquante deux pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, d'après un plan fait par Pilie et DePouilly, architectes, en date du 24 janvier 1866 et déposé pour que l'on s'y réfère, en le bureau de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville.
Trois terrains désignés par les numéros deux, trois et quatre sur ledit plan de Pilie et DePouilly, architectes, en date du 24 janvier 1866 et contigus les uns aux autres, et mesurent chacun, vingt quatre pieds un pouce de face à la rue St Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent quinze pieds un pouce et deux lignes du côté du terrain numéro deux, le plus proche de la rue Tchoupitoulas cent quatorze pieds quatre pouces deux lignes de profondeur sur la ligne qui divise les terrains deux et trois, cent treize pieds 9 pouces et une ligne de profondeur sur la ligne divisant les terrains trois et quatre, et cent treize pieds, 4 pouces de profondeur du côté du terrain numéro quatre le plus proche de la rue Constance, lesdits terrains sont les mêmes anciennement désignés par les numéros sept huit et neuf sur un plan par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.
Deux terrains désignés par les numéros dix et onze sur ledit plan de Joseph Pilie, ancien voyer, plan déposé dans le bureau dudit notaire, G. R. Stringer, desquels terrains le numéro dix mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St. Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise de terrain numéro neuf, et cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain numéro onze mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St Joseph, vingt pieds un pouce de profondeur sur la ligne du côté du terrain numéro dix; de là il s'étend deux pieds vers la rue Constance puis à une autre profondeur du côté de la rue Julie de quatre pieds deux pouces sur la ligne inférieure, qui a dix-sept pieds six pouces de largeur. Le terrain a une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce sur la ligne opposée.
Deux terrains désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan de H. Moellhausen ancien voyer, en date du 24 mai 1845 et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire de cette ville. Les terrains numéros quatre et cinq mesurent, chacun, trente-trois pieds de façade rue Constance, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent trente quatre pieds six pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro quatre le plus proche de la rue St. Joseph; cent vingt-huit pieds, un pouce sur la ligne divisant les dits terrains numéros quatre et cinq; et cent vingt-un pieds, huit pouces sur la ligne du terrain numéro cinq, le plus proche de la rue Julie. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, ainsi que toutes les fourneaux, machines, engins et instruments, toutes les installations sur la propriété.
2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits passages et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, terrain situé dans le Premier district au carré d'îlet, et désigné comme le numéro trois sur le dit plan de H. Moellhausen, voyer en date du 24 mai 1845, et mesurant—au pied américain—vingt-neuf pieds de façade rue St Joseph sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le même district et îlet, et mesure soixante-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St Joseph, sur une profondeur de cent soixante-deux pieds six pouces, (le tout au pied français) borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Guilbert et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à G. Dubourg.
Etant les mêmes propriétés que le dit défendeur a acquis comme suit, à savoir: La propriété premièrement décrite de Henry S. Buckner par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 10 janvier 1876; la propriété deuxièmement décrite de Christian [illegible] par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 22 mars 1870, et la propriété troisièmement décrite de la succession de C. Koselius par acte passé pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 7 juillet 1877.
Ces trois propriétés ont été saisies dans l'affaire No 8222, et seulement la propriété premièrement décrite est saisie dans l'affaire No 8223.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12,19,26—3,10,15 mai

La Ville de la Nouvelle-Orléans vs. La succession Evariste Blanc, la même vs. la même, la même vs. la même.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1445, 1446, 2986—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et s'étendant à travers la rue Esplanade, mesurant au pied français deux cent soixante-dix pieds plus ou moins de face au Bayou St-Jean ou deux cent quatre-vingt-neuf pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de deux cent quatre-vingt-neuf pieds quatre pouces, plus ou moins, au pied américain, sur la ligne nord ouest touchant à la propriété de J. L. Tissot quatre cent soixante-cinq pieds six pouces plus ou moins au pied américain sur la ligne qui le divise du Faubourg Pontchartrain et deux cent quatre-vingt-douze pieds pouces quatre lignes plus ou moins au pied américain, faisant face à la rue Esplanade.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17,21,26—5,12,17mai

VENTES A L'ENCAN.
PAR B. ONORATO.
Pendules en marbre, en bronze et imitation bronze, ornements, Fleurs artificielles et articles de fantaisie, le tout endommagé, à bord du vapeur "Rouen," et vendu pour le compte de qui il appartiendra, par ordre du Consul Français.
MERCREDI, 2 mai 1883, à 10:30 du matin à sa salle d'encan, No. 64 rue Bienville, près Royale, il sera vendu par ordre du Consul Français et pour le compte de qui il appartiendra:
14 caisses des objets ci dessus énumérés, endommagés à bord du vapeur "Rouen."
Conditions—Comptant avant livraison.
N. B.—On peut examiner les objets le lundi et le mardi avant la vente.
25 av—au 2 mai

VENTES PAR LE CONSTABLE.
Mme John Voelkel vs J. S. Barnes.
QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7259—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Olgen, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 900 rue Magazine MARDI, 8 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de meubles, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
27 av—27,3 8 mai

A. Billet vs James Thorn.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2817—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, Premier district de cette ville LUNDI, 30 avril 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux terrains situés, à Carrollton, dans cette paroisse et désignés par les Nos 9 et 10, carré d'îlet 112, lequel carré est borné par les rues Wall, Esther, Clinton et Millaudon. Lesdits terrains mesurent chacun, mesure américaine, 30 pieds de façade rue Esther, sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, d'après un plan dressé par Wm Forshey, voyer, daté du 4 avril 1853 et déposé en l'étude de A. Chiapella, notaire à la Nouvelle Orléans.
Saisi dans l'affaire dont le titre et le numéro sont mentionnés plus haut
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable, 2me Cour de Cité.
30 mars—30, Avril 4,10,16 20 26,30.

F. Davis vs Alex. Alexander.
TROISIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 137.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Wm. H. Holmes, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en face de la Maison de Cour (Alger) JEUDI, le 3 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un wagon à ressort à quatre roues.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROBT P. THOMAS, Constable de la Troisième Cour de Cité.
24 avril—24. 29. 3 mai

Avis aux créanciers.
Winteler & Ricks vs. leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6583—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de Winteler & Ricks et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Thormaellen syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 avril—21,25,29

ETAT DE LA LOUISIANE.
No. 8,044—Edward Wilson, Syndic, vs. John Hughes.
Aux créanciers de Folger & Cie, insolvables, et à toutes autres personne que cela peut concerner.
Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion de créancier dans cette cause, au bureau de Charles G. Andry Esq. notaire, le 30ème jour d'avril 1883 à 11 heures du matin, dans le but de remplir les conditions de vente forcée d'une certaine propriété dont la description se trouve enliassée au bureau du pétitionnaire.
Par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour
Nouvelle-Orléans, ce 17ème jour d'avril 1883.
E. A. LUMINAIS, Député-Greffier.
18 avril—18 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succession de J. M. Moss.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5349—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Willis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 avril—27—1 6 mai

Succession de Mme Ellen Broderick veuve Dennis Henright.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8442—Division E—Attendu que Mlle Catherine Fitzgerald a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ellen Broderick veuve Dennis Henright décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication les raisons (s'il en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 avril—26 mai 1 5

Succession de Pierre Saloy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 434 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Bernard Saloy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25 avr—25 29 4 mai

Succession de Mme Caroline Wessing.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5359—Division—Attendu que Elisabeth Wessing femme de John Weigmann, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Caroline Wessing décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25 avril—25 29 4 mai

Succession de Henry Savage et sa femme, née Robert.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8448 — Division—Attendu que P. S. Willis administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Henry Savage et sa femme, née Robert, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25 avril—25 29 4 mai

Succession de Thomas Lyttleton Lyon.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8243.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank N Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier
24 avril—24.28—3 mai

Succession de Matthaeus ou Matthias Diebel.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7218.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jean Black, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 avril—20.24.29

Succession de Josiah B. Houchens.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7316—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Nellie Houchens, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK Greffier.
20 av—20.24.29

Succession de Thomas S. Dugan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6999—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 avril—20 24 29

Succession de George M. Gerrish.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7893—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Carrie C. Gerrish, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
20avril—20 24 29

A. CANONGE,
Ex-Curateur des Ecoles Publiques
et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre, aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.
Adresser les communications:
A. CANONGE, 130 rue Orléans.

VENTES A L'ENCAN
PAR SPEAR & ESCOFFIER.
GAGES, GAGES, GAGES.
BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS
Des derniers modèles.
Bagues en diamants, montures riches nouvelles.
Epingles montées en diamants pour messieurs.
Boucles d'oreilles, montures or et diamants, derniers genres.
Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.
Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.
Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.
Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.
Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale,—LUNDI, 30 avril 1883, à 10½ heures a. m. ainsi que les jours suivants il sera vendu au magasin de prêts de J Angleda, encoignure Conti et Bourbon tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci dessus mentionnés.
26avril—

Deux emplacements pour affaires.
Coin Ste-Anne et Villeré, ilet borné par la rue Robertson.
Coin Villeré et Ste-Anne, ilet borné par la rue Marais.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune:
1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson désigné par le No 1, mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 71 pieds 4 pouces et de 71 pieds 5 pouces et [illegible] lignes sur l'autre ligne, et une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces 2 lignes et formant le coin des rues Ste Anne et Villeré.
Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde, recouverte en ardoises, contenant la chambre du coin, occupée pendant nombre d'années comme grocerie, 2 chambres et grande galerie fermée, chambre au premier étage et 2 chambres et cabinet dans la mansarde; aussi une cuisine en bois à un étage, recouverte en ardoises et ayant 2 chambres.
2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant le coin des rues Ste Anne et Villeré, dans l'ilet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Orléans, désigné par le No 6, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 71 pieds 2 pouces et 7 lignes et 71 pieds 1 pouce et 5 lignes sur l'autre ligne de côté et 32 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, à deux corps de logis avec mansarde, recouverte en ardoises, contenant 2 chambres, cabinet, galerie au premier étage, 1 chambre et cabinet dans la mansarde à chaque corps de logis avec une cuisine en briques recouverte en ardoises de 2 chambres de chaque côté, lieux d'aisance, water-works, cour briquetée, etc., etc. le tout conformément aux plans dressés par Edgar Pilié, architecte le 14 avril 1883.
Termes et Conditions—1/2 comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 p 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 p 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le paiement de la totalité ou une partie des dits billets. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant égal aux billets consentis et transférer les polices d'assurances au détenteur des billets, rembourser les primes d'assurances non expirées et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs seront tenus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant O. Drouet notaire aux frais des acquéreurs. 21 avril—à la vente

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis.
J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849.—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT ... [illegible]
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.
W. B. LYMAN ... Président.
CHAS. H. DOLSEN ... Vice-Président.
CHAS. E. RICE ... Secrétaire.
Directeurs.
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Raisa,
Charles Newman, Louis Pradoa,
U. Marinoni, Barry L. Flaas,
Lucien Deléry, A. H. Sieward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Senter, R. F. W. Bachman,
S. C. Conlon, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. B. Lyman, C. K. David.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15—nilan vâc

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.
104 ... Canal street ... 104
28th ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—
Fire risks ... $261,970 34
Marine risks ... 27,993 33
Rivers risks ... 18,567 02
Total premiums ... $308,530 69
Less unearned premiums ... 76,547 00
Net earned premiums May 31 1882 $231,983 69
Losses paid, on—
Fire risks ... $63,202 09
Marine risks ... 7,711 06
River risks ... 7,893 08
Taxes and expenses, less interests ... 13,126 78
Reinsurance and return premiums ... 19,103 16 — $111,036 17
$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims ... 19,436 76
Profit ... $101,510 76
Company has the following assets:
Real estate ... $252,676
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47 ... 67,734
Bank, Railroad and other stocks ... 66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges ... 151,761 27
Bills receivable ... 64,170 59
Premium in course of collection ... 32,651 0
Insurance stocks ... 1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co ... 10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press ... 1,680 0
Judgment on mortgage notes ... 4,335 0
Cash on hand ... 51,542
$705,187
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882
JAMES FAHEY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.
—DIRECTORS—
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
E. W. TAYLOR.